

Pour l'utilisateur

Mode d'emploi



calorMATIC 332
VRT 332

FR, BEfr, CHfr

Mentions légales

Type de document:	Mode d'emploi
Produit:	calorMATIC 332
Groupe cible:	Utilisateur
Langue:	FR
Numéro de document_version:	0020131929_01
Date de création:	24.05.2012

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon +49 21 91 18-0 ■ Telefax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Vaillant GmbH 2012

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite de la société Vaillant GmbH.

Toutes les désignations de produits contenues dans la présente notice ont été déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.

Sous réserve de modifications techniques.

Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	4	5	Fonctions de commande et d'affichage.....	20
1.1	Symboles et signes utilisés	4	5.1	Informations.....	20
1.2	Respect des documents applicables	4	5.2	Réglages.....	20
1.3	Conservation des documents	4	5.3	Modes.....	27
1.4	Validité de la notice.....	4	5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	27
2	Sécurité.....	5	6	Maintenance et élimination des	
2.1	Mises en garde relatives aux opérations	5	6.1	dérangements.....	28
2.2	Qualifications requises	5	6.2	Nettoyage du régulateur	28
2.3	Consignes générales de sécurité	6		Identification et élimination des	
2.4	Marquage CE.....	6	7	dérangements.....	28
2.5	Utilisation conforme aux prescriptions	6	7	Mise hors fonctionnement	29
3	Vue d'ensemble des appareils	8	7.1	Remplacement du régulateur	29
3.1	Structure de l'appareil.....	8	7.2	Recyclage et mise au rebut.....	29
3.2	Plaque signalétique	8	8	Garantie et service après-vente	29
3.3	Numéro de série.....	8	8.1	Garantie.....	29
3.4	Fonction de régulation	8	8.2	Service après-vente	31
3.5	Fonction de protection antigel	9	9	Caractéristiques techniques	31
4	Utilisation	9	9.1	Régulateur calorMATIC	31
4.1	Structure de commande	9			
4.2	Concept de commande.....	12			
4.3	Aperçu des possibilités de réglage et de relevé	17			





1 Remarques relatives à la documentation

1 Remarques relatives à la documentation

1.1 Symboles et signes utilisés

Symboles

Les symboles susceptibles d'apparaître sont les suivants :

	Symbole de mise en garde (→ page 5)
	Symbole de remarque
	Symbole représentant une action requise
	Symbole représentant le résultat d'une action

1.2 Respect des documents applicables

- ▶ Respectez impérativement tous les manuels d'utilisation qui accompagnent les autres composants de votre installation.

1.3 Conservation des documents

- ▶ Conservez précieusement le présent manuel d'utilisation ainsi que tous les documents applicables de sorte qu'ils soient disponibles à tout moment, pour vous, comme pour l'utilisateur suivant.

1.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement à :

Référence

France	0020124466
Belgique	0020124466
Suisse	0020124466



2 Sécurité

2.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

2.2 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes susceptibles d'utiliser une installation de chauffage et ne disposant pas d'une expérience ou d'un savoir-faire spécifique en la matière.

2.2.1 Utilisateur formé (utilisateur normal) (Utilisateur)

Définition :

Utilisateur formé (utilisateur normal)	<p>L'utilisateur est chargé de la commande et de l'entretien de l'appareil. Il est responsable du respect des intervalles de maintenance. Il n'a pas besoin de connaissances techniques ni d'expériences particulières.</p> <p>L'installateur spécialisé agréé doit initier l'utilisateur aux thèmes suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Consignes générales de sécurité – Fonctionnement et emplacement des dispositifs de sécurité de l'installation – Utilisation de l'appareil – Mode d'économie d'énergie – Travaux d'entretien
--	--



2.3 Consignes générales de sécurité

2.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

2.3.2 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.
- ▶ Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.
- ▶ Faites éliminer immédiatement les dérangements et les endommagements affectant la sécurité.

2.3.3 Dommage causé par le gel en raison de l'arrêt de l'appareil

Si vous arrêtez l'installation de chauffage, il se peut que certaines zones de l'installation soient endommagées par le gel.

- ▶ Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- ▶ Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position « 1 ».

2.3.4 Dommage causé par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Observez la fonction de protection antigel.

2.4 Marquage CE




Le marquage CE atteste que le régulateur satisfait aux exigences fondamentales des directives applicables.

2.5 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce régulateur est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.



Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Le régulateur sert à piloter une installation de chauffage avec chaudière Vaillant et interface 7-8-9, en fonction de la température ambiante, selon des périodes programmables.

Usage non conforme aux prescriptions

Tout usage autre que l'usage conforme aux prescriptions ou tout usage qui en dépasserait le cadre est considéré comme non conforme aux prescriptions. Tout usage directement commercial ou industriel est également considéré comme non conforme. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages en résultant. L'opérateur est seul responsable du risque encouru.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

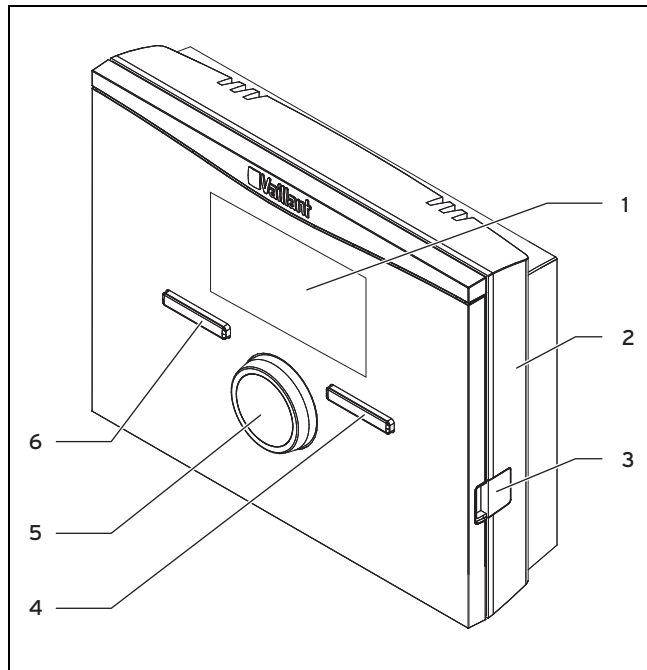
L'utilisation conforme comprend :

- le respect des manuels d'utilisation, d'installation et d'entretien du produit Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et d'entretien présentées dans les notices.

3 Vue d'ensemble des appareils

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Structure de l'appareil



1 Écran

3 Prise de diagnostic

2 Socle mural

4 Touche de sélection droite

6 Touche de sélection
gauche

5 Bouton rotatif

3.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du régulateur et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.3 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.4 Fonction de régulation

Ce régulateur sert à piloter l'installation de chauffage Vaillant.

3.4.1 Installation de chauffage

Ce régulateur se base sur la température ambiante et doit donc trouver place à l'intérieur du logement. Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la

semaine. La sonde de température mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est basse, le régulateur active la chaudière. Lorsque la température ambiante est parvenue à la température désirée qui a été réglée, le régulateur désactive la chaudière. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température ambiante et régule une température ambiante constante par rapport à la température que vous avez réglée.

L'échange de données et l'alimentation électrique du régulateur passent par une interface 7-8-9.

3.5 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation contre les dégâts causés par le gel.

La fonction de protection antigel surveille la température ambiante. Lorsque la température ambiante

- descend en dessous de 5 °C, le régulateur enclenche la chaudière et règle la température ambiante désirée sur 5 °C.
- monte au-dessus de 5° C, la chaudière est coupée, mais la surveillance de la température ambiante reste active.

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveau d'accès pour l'utilisateur

Le niveau d'accès pour l'utilisateur vous permet d'accéder aux informations importantes et vous offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

4.1.2 Niveau d'accès pour l'installateur agréé

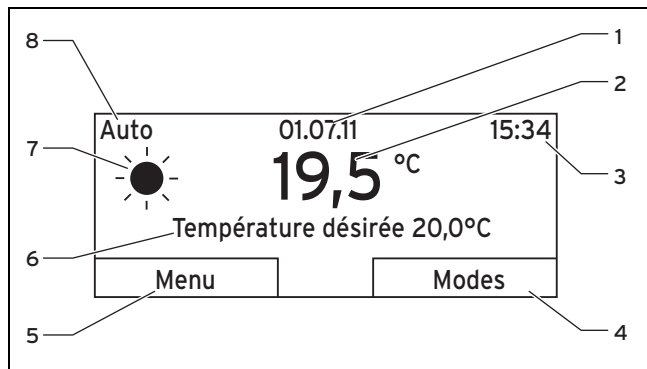
Le niveau d'accès pour l'installateur agréé permet à l'installateur agréé de régler d'autres valeurs pour l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en trois niveaux. Il s'agit de deux niveaux de sélection et d'un niveau de réglage. L'affichage de base permet d'accéder au niveau de sélection 1, puis au niveau supérieur ou inférieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne à son tour accès au niveau de réglage.

4 Utilisation

4.1.4 Affichage de base





- | | |
|--|--|
| 1 Date | 5 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche (touche programmable) |
| 2 Température ambiante actuelle | 6 Température désirée |
| 3 Heure | 7 Symbole de chauffage en mode Auto |
| 4 Fonction actuelle de la touche de sélection droite (touche programmable) | 8 Mode de fonctionnement réglé pour le chauffage |

L'affichage de base correspond à l'affichage visible en permanence sur l'écran. L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuelles de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur, l'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous

- appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez donc le niveau de sélection 1.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

4.1.4.1 Symboles de chauffage en mode Auto

Symbole	Signification
	Mode de chauffage actif pendant une plage horaire définie (Confort)
	Mode de chauffage actif en dehors d'une plage horaire définie (mode Réduit)

4.1.4.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent dans la ligne inférieure de l'écran. Selon le niveau de sélection, l'élément de liste ou la valeur activé(e) au sein de la structure des menus :

- la fonction associée à la touche de sélection gauche peut varier.
- la fonction associée à la touche de sélection droite peut varier.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction actuelle de la touche gauche passe de **Menu** à **Retour**.

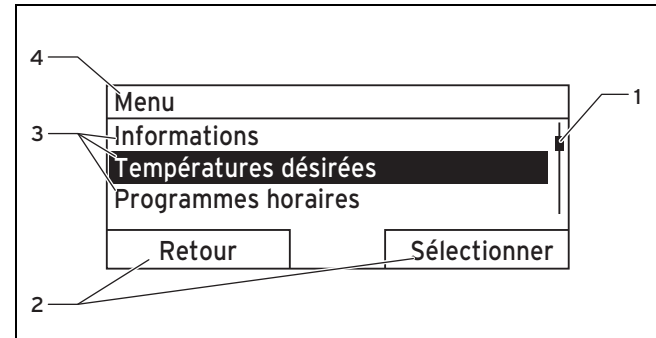
4.1.4.3 Menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche **Menu**, vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

4.1.4.4 Mode

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Modes**, vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option **Modes**. Vous pouvez ainsi modifier rapidement le mode (→ page 17) du **CIRCUIT 1**.

4.1.5 Niveau de sélection

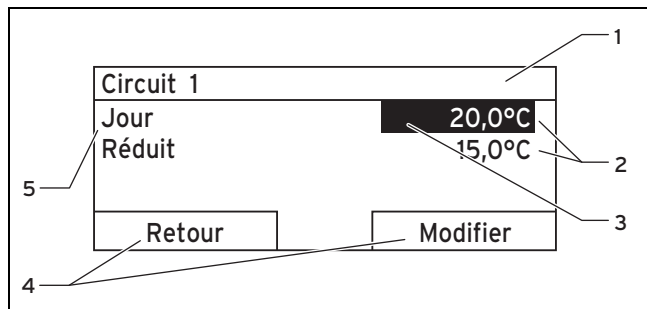


- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 | Barre d'état | 3 | Éléments de liste du niveau de sélection |
| 2 | Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche (touches programmables) | 4 | Fonction actuelle du niveau de sélection |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4 Utilisation

4.1.6 Niveau de réglage



- | | |
|---------------------------------|---|
| 1 Niveau de sélection actuel | 4 Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche (touches programmables) |
| 2 Valeurs | 5 Niveau de réglage |
| 3 Marquage (sélection actuelle) | |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.2 Concept de commande

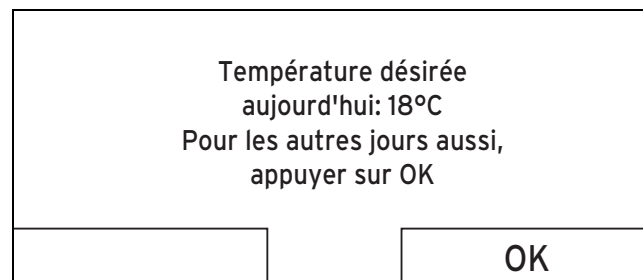
Le régulateur se commande à l'aide de deux touches de sélection et d'un bouton rotatif (→ page 8).

L'écran signale le niveau de sélection activé, le niveau de réglage ou la valeur sélectionnée par le biais d'une police blanche sur fond noir. Si une valeur est en surbrillance et qu'elle clignote, c'est que vous pouvez la modifier.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

4.2.1 Utilisation de l'affichage de base

L'affichage de base vous permet de modifier directement le paramètre **Température de confort désirée** pour le jour actuel en tournant le sélecteur.



L'écran affiche un message demandant si vous souhaitez modifier le paramètre **Température de confort désirée** pour le jour actuel ou de façon permanente.

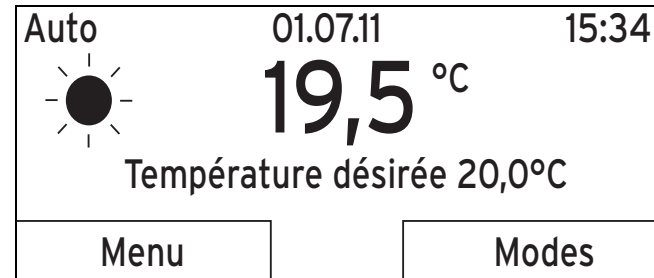
4.2.1.1 Modification du paramètre Température de confort désirée uniquement pour le jour actuel

- ▶ Tournez le bouton rotatif pour régler la température désirée.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base après 12 secondes. La température désirée réglée est uniquement valable jusqu'à la fin de la plage horaire active du jour actuel.

4.2.1.2 Modification permanente de la température de confort désirée

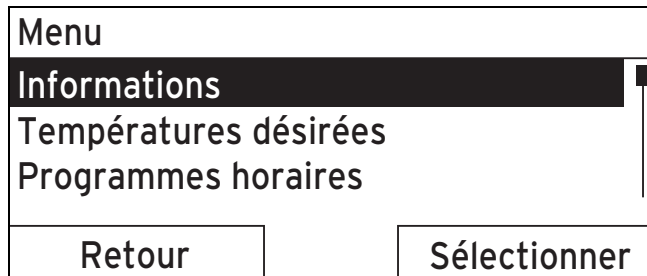
1. Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
2. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre « Température de confort désirée » est effective.

4.2.2 Exemple de manipulation, modification de la date

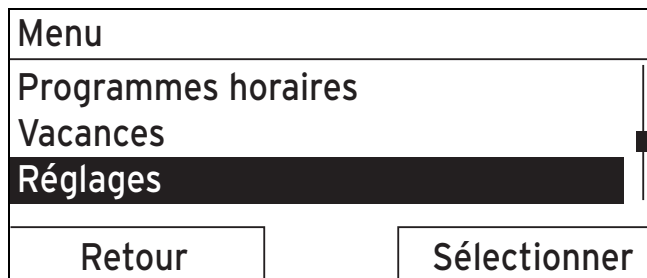


1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 - ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Sélectionner** (le niveau de sélection immédiatement inférieur).

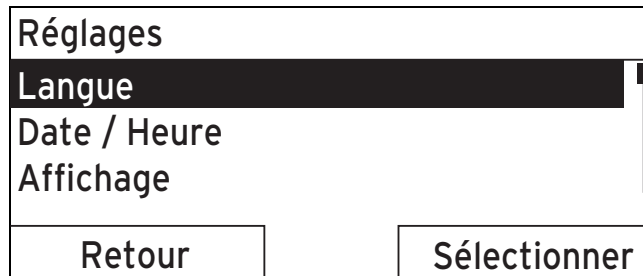
4 Utilisation



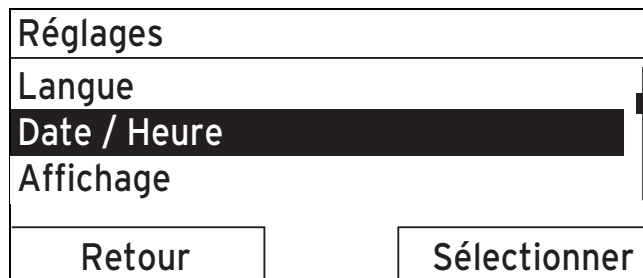
3. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Réglages**.



4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
- ◀ Le régulateur bascule alors sur le niveau de sélection 2.



5. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Date/Heure**.



6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
- ◀ Le régulateur bascule alors sur le niveau de réglage **Date**. La valeur correspondant au jour est en surbrillance. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Modifier** (la valeur).

Date / Heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Retour	Modifier

7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
- ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter et vous pouvez la modifier en agissant sur le bouton tournant.
 - ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Annuler** (la modification), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Ok** (pour valider la modification).

Date / Heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Annuler	OK

8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.

Date / Heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Annuler	OK

9. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok** pour valider la modification.
- ◁ La date modifiée est enregistrée dans le régulateur.

Date / Heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Retour	Modifier

10. Si la valeur en surbrillance est correcte, appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection droite **Ok**.
- ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour**.
11. Appuyez à plusieurs reprises sur la touche de sélection gauche **Retour** pour revenir au niveau de sélection im-

4 Utilisation

médiatement supérieur, puis passer du niveau de sélection 1 à l'affichage de base.

4.3 Aperçu des possibilités de réglage et de relevé

4.3.1 Aperçu des modes de fonctionnement

Le mode actif figure en haut à gauche de l'affichage de base.

La touche de sélection droite permet de passer directement de l'affichage de base à l'écran de paramétrage **Modes**.

Si vous avez activé un mode de fonctionnement spécial, ce mode spécial apparaît sur l'affichage.

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglage usine	Réglage
Mode de fonctionnement actuel			
Auto	Mode automatique	Actif	
Jour	Confort	Inactif	
« nuit »	Réduit	Inactif	
Arrêt (hors gel)	Arrêt (hors gel)	Inactif	
Mode de fonctionnement spécial			
Fête	Actif, Inactif	Inactif	

4.3.2 Aperçu des niveaux de commande

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Informations → Numéro de série →						
Référence de l'appareil	Valeur permanente					
Températures désirées → CIRCUIT 1 →						

4 Utilisation

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Jour « nuit »	5	30	°C	0,5	20 15	
Programmes horaires → CIRCUIT 1 →						
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 06:00- 22:00 Sa : 07:30- 23:30 Di: 07:30-22:00	
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min		
Vacances →						
Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
Température	Protec- tion anti- gel ou 5	30	°C	0,5	Protection anti- gel	
Réglages → Langue →						
				Langue au choix	Français	
Réglages → Date/heure →						
Date	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Heure	00:00	24:00	h:min	10 min	00:00	
Été / Hiver				Arrêt, Auto	Arrêt	
Réglages → Écran →						
Contraste	01	15		1	8	
Réglages → Correction →						
Température ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
Réglages → Retour aux réglages d'usine (réinitialisation) →						
Programmes horaires				Oui, Non	Non	
Tous les réglages				Oui, Non	Non	
Accès technicien →						
Saisie du code d'accès	000	999		1	000	

5 Fonctions de commande et d'affichage

5 Fonctions de commande et d'affichage 5.2.1.1 Circuit de chauffage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

La touche de sélection gauche **Menu** permet d'accéder directement aux fonctions de commande et d'affichage.

5.1 Informations

5.1.1 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → **Informations** → **Numéro de série**

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé. La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler la température souhaitée pour le **CIRCUIT 1**.



Attention !

Risque d'endommagements causés par le gel !

Si les pièces ne sont pas suffisamment chauffées, il peut en résulter des endommagements au niveau du bâtiment et de l'installation de chauffage.

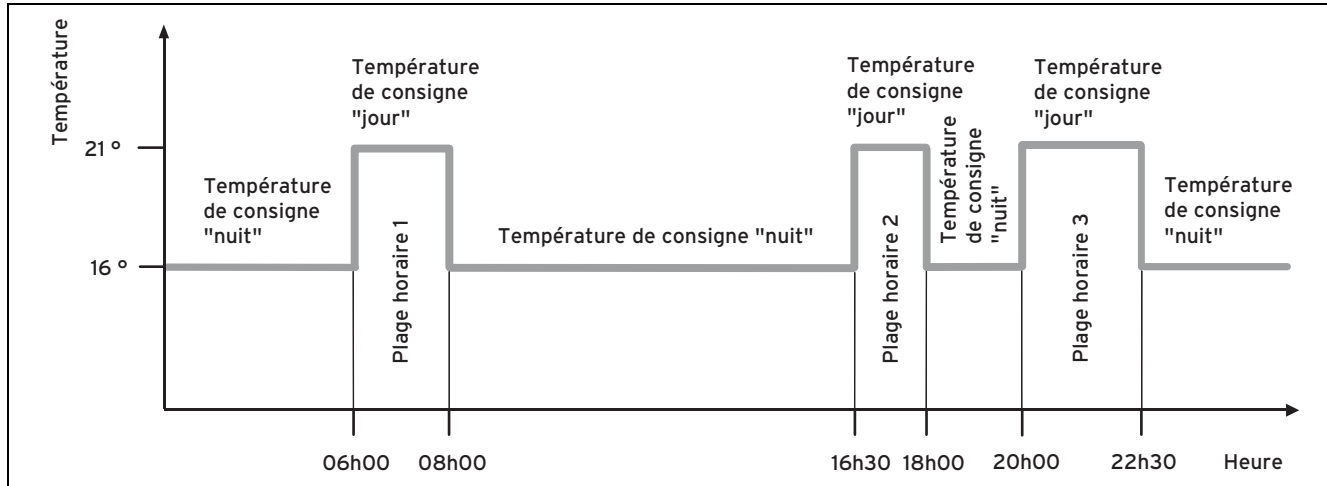
- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et qu'une protection antigel suffisante reste garantie.

Menu → **Températures désirées** → **CIRCUIT 1**

- Vous pouvez régler deux températures désirées différentes pour le circuit de chauffage :
- La température désirée **Jour** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (fonctionnement de jour).
- La température désirée **Réduit** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

5.2.2 Réglage des programmes horaires

5.2.2.1 Représentation des plages horaires sur une journée



La fonction **Programmes horaires** vous permet de régler les plages horaires pour le circuit de chauffage.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.2.2 Réglage de la période pour les jours et les blocs

Vous pouvez régler jusqu'à trois périodes pour chaque jour et chaque bloc.

Les périodes réglées pour un jour ont la priorité sur les périodes réglées pour un bloc.

Température **de confort** désirée : 21 °C

Température **réduite** désirée : 16 °C

Période 1 : 06:00 - 08:00

Période 2 : 16:30 - 18:00

Période 3 : 20:00 - 22:30

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **de confort** désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit).

Lundi

Période 1 : 06:00 - 07:30

Samedi

Période 1 : 07:30 - 10:00

Période 2 : 12:00 - 23:30

Lundi - vendredi

Période 1 : 06:30 - 08:00

Période 2 : 12:00 - 13:00

Période 3 : 17:00 - 22:00

Samedi au Dimanche

Période 1 : 08:00 - 22:00

5.2.2.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez p. ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi au Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.2.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi au Dimanche	
Période 1:	!! : !! - !! : !!
Période 2:	!! : !! - !! : !!
Période 3:	!! : !! - !! : !!
Retour	Sélectionner

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par **!!**.

<p>Certains jours diffèrent du block de programmes Lu-Dim</p>	
Retour	OK

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche

à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par **!!** dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.

5.2.2.5 Pour le circuit de chauffage

Menu → Programmes horaires → CIRCUIT 1

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en **mode Automatique** (→ page 27). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. À l'intérieur des plages horaires, le régulateur passe en mode Confort et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température **de confort** désirée. En dehors de ces plages horaires, le régulateur bascule en mode Réduit et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température **réduite** désirée.

Réglez les plages horaires pour le circuit de chauffage, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **de confort** désirée.
- se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **réduite** désirée.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.3 Vacances

Menu → Vacances → CIRCUIT 1

- Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez p. ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.

La protection antigel est activée.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.4 Sélection de la langue



Remarque

L'installateur spécialisé effectue le réglage de la langue souhaitée lors de l'installation. Toutes les fonctions sont affichées dans la langue réglée.

Menu → Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.



Attention !

Du fait d'un choix de langue inapproprié, le régulateur peut éventuellement ne plus être commandé correctement.

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, vous ne pouvez plus lire le texte sur l'écran du régulateur et par conséquent ne plus commander le régulateur.

- ▶ Sélectionnez une langue que vous comprenez.

Si malgré tout il devait arriver que le texte s'affiche à l'écran dans une langue incompréhensible, réglez une autre langue.

5.2.4.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.

5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur (vers la droite ou vers la gauche), jusqu'à ce que vous ayez trouvé une langue que vous comprenez.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.5 Réglage de la date

Menu → Réglages → Date/Heure → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.6 Réglage de l'heure

Menu → Réglages → Date/Heure → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.7 Passage à l'heure d'été

Menu → Réglages → Date/Heure → Été/Hiver

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.

- **Auto** : le régulateur passe automatiquement à l'heure d'été.
- **Arrêt** : le passage à l'heure d'été s'effectue manuellement.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

5.2.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages → Affichage → Contraste

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.9 Réglage de la correction de sondes de température ambiante

Menu → Réglages → Correction de sondes → Temp. ambiante

- Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. Si vous disposez d'un autre thermomètre dans la même pièce et que vous comparez les valeurs, les températures peuvent diverger de façon constante.

Exemple

5 Fonctions de commande et d'affichage

Un thermomètre installé dans la pièce indique en permanence une température supérieure d'un degré à la température ambiante actuelle affichée à l'écran du régulateur. La fonction **Temp. ambiante** permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de +1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température. L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la température ambiante.

5.2.10 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les **programmes horaires** ou encore pour **tous les réglages**.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Programmes horaires

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages de temps, comme **Date/Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.



Attention ! **Risque de dysfonctionnement !**

La fonction **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Tous les réglages

- Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.11 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau de commande permet à l'installateur agréé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes

La touche de sélection droite **Modes** permet de régler directement le mode de fonctionnement.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes de fonctionnement pour le circuit de chauffage

5.3.1.1 Mode automatique

Modes → Mode Automatique

- Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Réduit** (mode réduit).

5.3.1.2 Confort

Modes → Confort

- Le mode **Confort** régule le circuit de chauffage en fonction de la température **de confort** désirée (et paramétrée), indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.3 Mode Réduit

Modes → Mode Réduit

- Le **mode Réduit** pilote le circuit de chauffage en fonction de la température **réduite** désirée paramétrée, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.4 Arrêt (hors gel)

Modes → Arrêt

- la fonction de chauffage est désactivée. La fonction de protection antigel est activée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Les modes spéciaux sont directement accessibles depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**.

6 Maintenance et élimination des dérangements

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.4.1 Fête

Modes → Fête

- Pour activer temporairement le circuit de chauffage, au cours d'une fête par exemple, utilisez le mode spécial **Fête**.

Ainsi, vous n'avez pas besoin de modifier les réglages sur l'installation de chauffage pour de courtes périodes. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** conformément aux plages horaires programmées.

Si l'écran indique **Mode Fête actif**, vous pouvez régler la température désirée pour le circuit de chauffage correspondant au paramètre **Confort** à l'aide du sélecteur.

Ce mode de fonctionnement spécial est désactivé une fois que la plage horaire suivante est atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

6 Maintenance et élimination des dérangements

6.1 Nettoyage du régulateur

1. Nettoyez le boîtier du régulateur avec un chiffon humide.
2. N'utilisez pas de produits de nettoyage ou de produits abrasifs pouvant endommager les éléments de commande ou l'écran.

6.2 Identification et élimination des dérangements

Dérangement	Cause	Dépannage
Écran sombre	Défaut de l'appareil	– Éteignez la chaudière pendant 1 minute environ en agissant sur l'interrupteur principal, puis rallumez-la. – Si le défaut n'est pas résolu, adressez-vous à votre installateur spécialisé.
Pas de variation de l'affichage sous l'effet du bouton rotatif		
Pas de variation de l'affichage sous l'effet des touches de sélection		

7 Mise hors fonctionnement

7.1 Remplacement du régulateur

Si'il est nécessaire de remplacer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut d'abord mettre l'installation de chauffage hors service.

Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

7.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur et son emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil



Si votre appareil Vaillant porte ce symbole, cela signifie qu'il ne pourra pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il sera devenu inutilisable.

- Dans ce cas, vous devez faire en sorte que votre appareil Vaillant et ses éventuels accessoires soient déposés dans un point de collecte adapté lorsqu'ils seront devenus inutilisables.

Cet appareil Vaillant relève de la législation relative à la mise en circulation, à la reprise et à la mise au rebut des appareils électriques et électroniques dans le respect de l'environnement (législation relative aux appareils électriques et électroniques). À ce titre, il doit pouvoir être déposé gra-

tuitement dans un point de collecte mis à disposition par la commune.

Emballage

La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation qui a installé l'appareil.

8 Garantie et service après-vente

8.1 Garantie

Pour: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Pour: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

8 Garantie et service après-vente

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant

au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Pour: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des faits qui leur sont extérieurs, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage ou de mise en service des produits, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations de Vaillant et notamment de la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels en charge de l'installation, de la mise en service ou de la maintenance des produits ;

- défaut d'entretien des produits ;
- défaut des installations ou appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- stockage inapproprié des produits ;
- usage anormal ou abusif des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits (en ce compris caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, protections inadaptées, etc) ;
- acquisition et/ou installation des produits dans un pays autre que la France métropolitaine.

8.2 Service après-vente

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne

Suisse

Service après-vente tél.: +41 26 409 72-17

Service après-vente tél: +41 26 409 72-19

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgique

Service après-vente: +32 2 334 93 52

9 Caractéristiques techniques

9.1 Régulateur calorMATIC

Désignation	Valeur
Tension de service U _{max}	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale admissible	50 °C
Hauteur	97 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

0020131929_01

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone +33 1 49 74 11 11 ■ Fax +33 1 48 76 89 32

Assistance technique +33 826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers +33 9 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. +32 2 334 93 00 ■ Fax +32 2 334 93 19

Kundendienst +32 2 334 93 52 ■ Service après-vente +32 2 334 93 52

Klantendienst +32 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. +41 26 409 72-10 ■ Fax +41 26 409 72-14

Service après-vente tél. +41 26 409 72-17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

